Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-212901730-20261016-2026_031-DE

PLONEIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 18

Le 16 octobre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Salle du Conseil sous la présidence de Murielle FRANCIUS, suivant convocation transmise le samedi 10 octobre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BARIOU Sylvain, BERNARD Denis, BIGER Hervé, CANSIER Elodie, CORNEC Caroline, DESCHAMPS François, DOUGET Denis, FRANCIUS Murielle, GREIJDANUS Gaby, LE BERRE Michel, LE BLEIS Fanny, LE FAOU Maeva, LE ROY Stéphanie, MEUR Elisabeth, TUAL David
Excusé ayant donné procuration : BARRE Stéphane à DOUGET Denis, BRUNET Véronique à FRANCIUS Murielle, LAUDEN André à CORNEC Caroline
Absents : CADRAN Louis

Secrétaire de séance : MEUR Elisabeth

2026-031 - COMPOSITION ET MODALITÉS DE DÉSIGNATION DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉS (CLECT)

Prévue au IV de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, la Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) connaît au moment des transferts de compétence et d'équipement, l'évaluation des charges transférées de compétence et d'équipement, l'évaluation des charges transférées des communes à la communauté d'agglomération et inversement. Le montant des charges transférées est ensuite imputé sur les attributions de compensation des communes.

Suite à la délibération du Conseil Communautaire de Quimper Bretagne Occidentale en date du 30 juin 2026, la commune doit désigner 1 représentant titulaire et 1 suppléant qui siègera à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de QBO.

Le Conseil Municipal, par 18 voix pour,

- DESIGNE : M. Hervé BIGER, membre titulaire - M. Michel LE BERRE, membre suppléant

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-212901730-20261016-2026_031-DE

Fait et délibéré le 16 octobre 2026

La présidence de séance,
Murielle FRANCIUS



Le secrétariat de séance,
Elisabeth MEUR

